

DECISION DU PRESIDENT N° DECRE_2024_055

Travaux d'aménagement du Pôle Santé de Montréverd, commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies

Le Président de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération,

Vu le Code de la commande publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil d'agglomération n° DEL20240212_03 en date du 12 février 2024 donnant délégation à Monsieur le Président de Terres de Montaigu,

Vu la procédure simplifiée de mise en concurrence dont le dossier de consultation a été transmis aux entreprises concernées le 22 avril 2024, avec une date limite de remise des offres fixée au 15 mai 2024 à 12h00,

Vu le report de la date limite des offres au 31 mai 2024 à 12h00 pour l'ensemble des lots,

Vu le report de la date limite des offres au 07 juin 2024 à 12h00 pour les lots fluides,

Vu le rapport d'analyse des offres de la Direction Ingénierie,

Considérant la nécessité d'attribuer, signer et notifier les marchés pour les travaux d'aménagement du Pôle santé de Montréverd, commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies,

DÉCIDE

ARTICLE 1

Les marchés relatifs aux travaux d'aménagement du Pôle santé de Montréverd, commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies sont attribués aux entreprises ayant remis les offres jugées économiquement les plus avantageuses au regard des critères d'attribution :

Lot n°01 « Démolition Gros-œuvre »

- Attributaire : HERVOUET PICORIT (85600 Montaigu-Vendée)
- Montant total : 18 105,29 € HT

Lot n°02 « Menuiseries extérieures »

- Attributaire : DB MENUISERIE (85600 La Boissière-de-Montaigu)
- Montant total : 4 064,68 € HT

Lot n°03 « Menuiseries intérieures »

- Attributaire : DB MENUISERIE (85600 La Boissière-de-Montaigu)
- Montant total : 4 141,79 € HT

Lot n°04 « Cloisons sèches »

- Attributaire : DB MENUISERIE (85600 La Boissière-de-Montaigu)
- Montant total : 6 911,19 € HT

Lot n°05 « Revêtements de sols »

- Attributaire : SAS HERVOUET (85250 Chavagnes-en-Paillers)
- Montant total : 7 449,13 € HT

Lot n°06 « Plafonds »

- Attributaire : PICHAUD VINET (85600 Montaigu-Vendée)
- Montant total : 3 838,52 € HT

Lot n°07 « Peinture »

- Attributaire : SAS HERVOUET (85250 Chavagnes-en-Paillers)
- Montant base : 10 044,61 € HT
- Prestation supplémentaire éventuelle (PSE) n°3 « Rafraîchissement peinture » : + 1 466,21 € HT
- Montant total : 11 510,81 € HT

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

08 JUIL. 2024

ID : 085-200070233-20240704-DECRE_2024_055-AR

Lot n°08 « Plomberie chauffage ventilation »

- Attributaire : R&D ENERGIE (85600 Montaigu-Vendée)
- Montant base : 11 458,00 € HT
- PSE n°5 « Remplacement comptages individuels EF/EC par compteurs communicants » : + 4 569,00 € HT
- PSE n°6 « Calorifugeage des réseaux du local technique » : + 371,00 € HT
- Montant total : 16 398,00 € HT

Lot n°08 « Electricité »

- Attributaire : LOIRAT & SAUVAGET (85620 Rocheservière)
- Montant base : 15 096,95 € HT
- PSE n°4 « Individualisation des comptages électriques » : + 7 546,16 € HT
- Montant total : 22 643,11 € HT

Le montant total de l'opération est de 95 062,52 € HT.

ARTICLE 2

Les marchés et toutes les pièces s'y rapportant seront signés par Monsieur le Président.

ARTICLE 3

Les dépenses correspondantes seront engagées sur le budget 43109 Immobilier d'entreprises.

ARTICLE 4

Le Directeur Général des services de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des décisions et dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Vendée et au Comptable de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Fait à Montaigu-Vendée

Le Président,
Antoine CHEREAU

Signé électroniquement par : Antoine
Chereau
Date de signature : 05/07/2024
Qualité : Président de Terres de
Montaigu Communauté
d'agglomération



*Certifiée exécutoire par le Président,
compte tenu de la réception en Préfecture
et de sa publication et/ou de sa notification.*

*La présente décision peut faire l'objet d'un
recours devant le Tribunal Administratif de
Nantes (6, allée de l'Île Gloriette – CS 24111
– 44041 NANTES Cedex) dans un délai de
deux mois à compter de sa publication et/ou
notification*